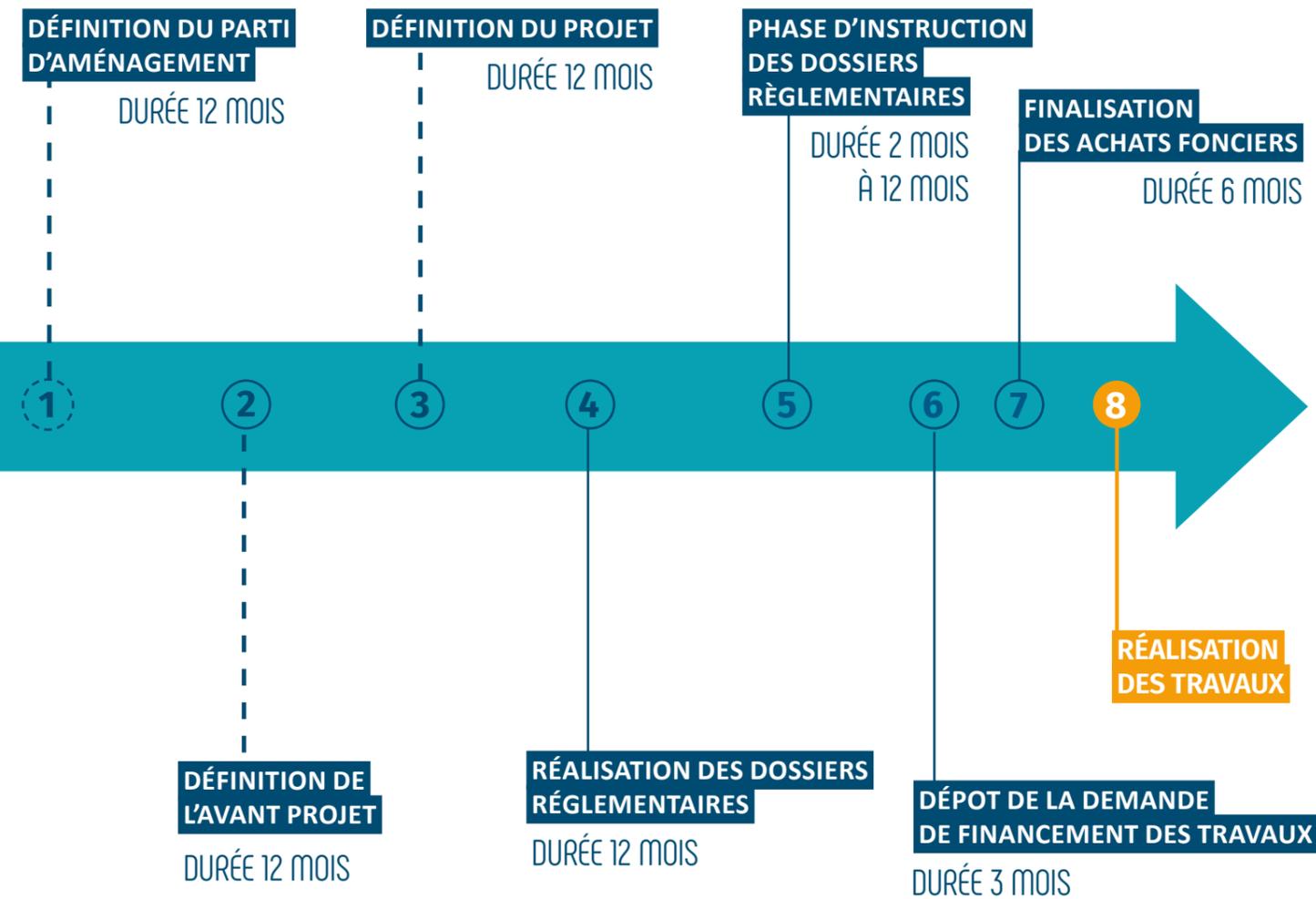


TEMPORALITÉ D'UN PROJET

PRÉVENTION DES INONDATIONS



TEMPORALITÉ D'UN PROJET



EPTB AUDE
SMMAR
DES RIVIÈRES & DES HOMMES

À VOS CÔTÉS DANS LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

Depuis leur création, le SMMAR et ses Syndicats de rivières adhérents agissent au quotidien pour une gestion concertée de l'eau et organisent la prévention des inondations à l'échelle du bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu.

PRÉVENTION DES INONDATIONS
2022

TEMPORALITÉ D'UN PROJET PRÉVENTION DES INONDATIONS

**DURÉE TOTALE AVANT LES TRAVAUX :
5 ANS MINIMUM**



IMPRÉVUS

Des marchés qui doivent être renouvelés, des moyens humains qui doivent être disponibles pour mener les opérations, des oppositions des acteurs locaux au projet, des intempéries qui décalent la réalisation de sondages topographiques ou géotechniques, des dates de réunions décalées pour de multiples raisons...



DÉLAIS RACCOURCIS

En revanche, les délais peuvent être respectés à condition que l'on arrive rapidement à la maîtrise du foncier et que les élus locaux portent le projet et soient de vrais relais sur le terrain.



EXEMPLES CONCRETS

Secteur du Syndicat Mixte Aude Centre (SMAC), 3 projets d'aménagement mais les délais de réception ont été différents :

- Bassin de Rustiques : 1^{ères} études en 2005 ; travaux en 2010
- Bassin de Badens : 1^{ères} études en 2005 ; travaux en 2016
- Bassin de Laure-Minervoises : 1^{ères} études en 2006 ; travaux en 2021

